

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE
DE BELGIQUE

Société anonyme établie à Bruxelles, par arrêté royal du 28 août 1822

COMPTE RENDU

PRÉSENTÉ

A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES ACTIONNAIRES

LE 26 FÉVRIER 1918

EN EXÉCUTION DE L'ARTICLE 37 DES STATUTS.

RAPPORT DE MM. LES COMMISSAIRES.

Année 1917

QUATRE-VINGT-QUATORZIÈME EXERCICE SOCIAL.

BRUXELLES
GOEMAERE, IMPRIMEUR DU Roi
21, Rue de la Limite.

1918

DIRECTION

Gouverneur : M. J. JADOT.
Vice-Gouverneur : M. le Baron JANSSEN.
Directeur-Trésorier : M. A. SERRUYS.
Directeurs : MM. le Chevalier E. CARTON DE WIART.
E. FRANCQUI.
G. COOREMAN.
ED. DE BRABANDER.

COMMISSAIRES.

MM. le Baron ALF. D'HUART.
P. CAPOUILLET.
le Comte DE BAILLET-LATOUR.
L. HAMOIR.
le Comte T'KINT DE ROODENBEKE
le Comte JEAN DE MERODE.
E. SOLVAY.

Secrétaire : M. AUG. CALLENS.

RAPPORT DE LA DIRECTION.

MESSIEURS,

En exécution de l'article 37 des statuts, nous soumettons à votre examen le compte rendu de notre quatre-vingt-quatorzième exercice social clôturé le 31 décembre 1917.

Trois années et demie se sont écoulées depuis que le fléau de la guerre s'est abattu sur le monde et rien encore ne permet de prévoir une fin prochaine du drame dont notre pays a déjà tant souffert.

Les événements n'ont que trop confirmé les appréhensions quant aux conséquences de la prolongation de la situation actuelle pour la Belgique: l'industrie du pays est atteinte si gravement qu'il faudra, pour la reconstituer, de longs et laborieux efforts et les plus lourds sacrifices. Nous avons cependant le ferme espoir que l'énergie dont notre population a donné tant de preuves dans le passé ne se démentira pas devant le grave problème de la reconstitution de notre outillage économique après la guerre.

Les renseignements d'ailleurs assez sommaires que nous possérons nous permettent de dire que la plupart des affaires que nous contrôlons à l'étranger et au Congo donnent des résultats en général satisfaisants. Toutefois, en ce qui concerne la Russie, la vie économique est paralysée dans cet immense pays sans que l'on puisse prévoir la durée de la situation troublée actuelle ; nous avons néanmoins foi dans l'avenir de la Russie et nous conservons la confiance que, malgré l'acuité de la crise qu'elle traverse, les droits et les intérêts des étrangers seront respectés.

Les résultats d'exploitation de la plupart des charbonnages sont médiocres ; les prix de vente ont dû être augmentés, mais les résultats ne s'en sont guère améliorés en présence de l'augmentation parallèle des salaires des ouvriers et du renchérissement continu de toutes les matières premières.

Les onze charbonnages patronnés par la Société Générale ont produit ensemble, en 1917, 3,446,000 tonnes, soit 67 p. c. de leur production normale.

Nous avons constitué avec un groupe d'amis de Liège, l'Union Financière et Industrielle Liégeoise, société anonyme au capital de 10 millions de francs, qui a pour objet principal de soutenir les entreprises industrielles, commerciales et minières, et de favoriser leur développement.

Nous avons l'espérance que cet organisme, dans lequel nous avons pris un intérêt important, pourra, grâce aux concours qu'il s'est assurés dans les milieux financiers et industriels liégeois, rendre de précieux services après la guerre et aider efficacement au relèvement industriel.

Nos Banques patronnées, comme tous les Etablissements de crédit, ont subi les effets de la crise qui s'est encore accentuée au cours de l'année dernière ; l'arrêt de la vie industrielle et des transactions commerciales a

fait affluer vers leurs caisses d'importants capitaux qui sont restés en grande partie sans emploi. Cette liquidité des banques, eu égard aux circonstances qui l'ont amenée, est purement passagère et il est à prévoir que, dès la fin des hostilités, elle sera en rapide régression par suite des énormes besoins auxquels il faudra faire face.

Au cours de l'année dernière, la Banque Générale de Liège, la Banque du Hainaut et la Banque Centrale de la Sambre ont doublé leur capital qui, depuis longtemps déjà, n'était plus en rapport avec la situation acquise par ces banques et l'importance de leurs dépôts. Ces augmentations de capital ont été réalisées avec une grande facilité témoignant de la confiance inspirée par ces Banques.

La Société Générale a souscrit la part qui lui revenait dans ces augmentations de capital.

Depuis le début des hostilités et pour les raisons que nous avons indiquées, nous nous étions abstenus de publier, à la suite de notre rapport annuel, l'inventaire des valeurs composant notre Portefeuille. La guerre se prolongeant et bien que les circonstances ne permettent pas encore de procéder à une révision de nos dernières estimations, nous avons pensé qu'il convenait de reprendre nos anciennes traditions; nos actionnaires trouveront, en annexe au Bilan, le tableau des titres constituant notre Portefeuille à la date du 31 décembre 1917. L'écart entre l'estimation de ces titres, sur la base des derniers cours connus pour les valeurs cotées, et la somme pour laquelle le Portefeuille figure au Bilan, est en augmentation marquée sur le chiffre de l'année dernière; cet écart, tout en tenant compte de l'exagération des cours cotés actuellement, peut être estimé à plus de cent millions de francs.

Le montant de nos dépôts, qui, à la fin de l'exercice 1916 était de fr. 382,707,903 29 s'élève, au 31 décembre 1917, à » 375,255,070 78 soit une diminution de » 7,452,832 51

alors qu'à la suite de la mise sous sequestre, par l'autorité occupante, des avoirs de nos clients étrangers, sujets de pays en guerre avec l'Allemagne, des sommes considérables ont été dans le courant de l'année dernière retirées par les sequestres de ces avoirs.

Les demandes d'obligations de notre Société sont en progression constante. L'émission d'une nouvelle série de 20 millions de francs d'obligations 4 p. c., à huit ans d'échéance, a été décidée au mois d'octobre dernier ; comme pour les titres déjà en circulation la Société Générale prend à sa charge l'impôt de 6 p. c qui grève les intérêts de ces obligations.

Nous avons continué à assumer l'important service de trésorerie du Comité National de Secours et d'Alimentation, dont le siège central et les principaux bureaux sont installés dans les locaux que nous avons mis à la disposition du dit Comité, auquel nous avons maintenu le concours d'un grand nombre de nos fonctionnaires et de ceux de nos filiales.

En dehors de l'aide que nous ne cessons d'apporter au Comité National, des crédits considérables ont été consentis aux œuvres connexes : Coopératives d'Alimentation, Magasins Communaux, Restaurants Bruxellois, Laiteries, etc., qui ont pu de la sorte réaliser le programme humanitaire qu'elles se sont imposé et dont les services sont tant appréciés par le public.

Differentes sociétés industrielles ont sollicité notre concours pour la consolidation des dettes qu'elles ont contractées pendant la guerre ; nous les avons aidées en plaçant les obligations ou les bons à courte échéance qu'elles ont émis.

Avec un groupe de banques de Bruxelles et d'Anvers, nous avons assumé le placement de l'Emprunt 5 p. c. de 75 millions de francs de

la Ville d'Anvers. Dans le même ordre d'idées, le Consortium des Banques Bruxelloises, présidé par la Société Générale, a pris ferme l'Emprunt 4 1/2 p. c. de 50 millions de francs que la Ville de Bruxelles a créé dans le courant du mois de décembre dernier.

Pendant l'année 1917, deux nouvelles contributions de guerre, respectivement de frs 366,230,000 et de frs 383,100,000, ont été imposées à la population belge par l'autorité occupante. Comme toutes les Banques du pays, nous avons dû participer à la prise ferme des deux Emprunts Inter-provinciaux émis en vue du règlement de ces contributions; cette part a été fixée pour les deux emprunts, respectivement à 46 et 47 millions de francs.

En présence de la détresse générale qui règne dans le pays, nous avons estimé qu'il était de notre devoir de ne pas interrompre nos versements aux diverses œuvres et nous avons, en conséquence, escomptant votre approbation, accordé les subsides extraordinaires suivants :

Au Comité National de Secours et d'Alimentation	fr. 285,000
A l'Ambulance du Palais Royal	» 15,000
Aux Oeuvres de Secours aux prisonniers de guerre, aux ouvriers en Allemagne et aux invalides de la guerre	» 36,000
Au Comité de Secours en faveur des employés et voyageurs de commerce	» 2,000

Enfin, en dehors d'allocations mensuelles de cherté de vie, nous avons accordé des indemnités spéciales à notre nombreux personnel, pour lui permettre de surmonter, dans une certaine mesure, les difficultés du moment; ainsi que vous le constaterez, il en est résulté une augmentation sensible de nos frais d'administration.

Le bénéfice au 31 décembre 1917, après paiement de l'intérêt de 5 p. c. sur le capital primitif, s'élève à fr. 3,039,723 89

Nous vous proposons d'y ajouter le solde du Fonds de prévision temporaire constitué fin 1914, soit . . . " 3,000,000 "

Ensemble. . . fr. 6,039,723 89

mais d'affecter, par contre, une somme de. » 2,300,000 » à l'amortissement de nos participations financières dont certaines, par suite des événements, doivent avoir subi une dépréciation sensible.

Le Compte de Profits et Pertes ferait ressortir ainsi
un bénéfice de fr. 3,739,723 89
qui serait réparti comme suit :

15 p. c. à la Réserve	fr.	560,958	58
au Fonds de Bienfaisance	»	15,500	»
2 p. c. tantième de la Direction	»	63,265	31
100 francs à chacune des 31,000 Parts de Réserve	»	3,100,000	»

Somme égale.. . . . fr. 3,739,723 89

Si vous approuvez cette proposition, le coupon n° 13 des Parts de Réserve sera payable par 100 francs à partir du 1^{er} mars prochain.

Vous trouverez à la suite de notre Rapport, le Bilan de notre Département d'Emission qui solde, à l'Actif et au Passif, par fr. 1,854,187,122.75.

Deux dénials ont frappé notre Collège des Commissaires au cours de l'année 1917.

M. Edouard Vander Linden, qui depuis vingt-quatre ans assumait les fonctions de Commissaire avec un tact parfait et un dévouement au-dessus de tous éloges, nous a été enlevé au mois de juin.

M. le Comte John d'Oultremont, dont nous avons pu, au cours de sa longue carrière comme Commissaire de notre Etablissement, apprécier

les hautes qualités de cœur et d'intelligence, a été brusquement arraché à l'affection de ses innombrables amis au mois de décembre.

Vous vous associerez bien certainement à nous dans l'hommage ému que nous rendons à la mémoire de ces deux précieux collaborateurs et dans les sentiments de profond regret que leur perte nous cause.

L'assemblée générale du 27 novembre dernier a réélu M. Auguste Serruys, Directeur; elle a renouvelé le mandat de MM. le Baron d'Huart et Pierre Capouillet, Commissaires sortants, et désigné M. Edmond Solvay pour remplacer M. Edouard Vander Linden, Commissaire décédé, dont il achèvera le mandat. La même assemblée a décidé de laisser provisoirement vacant le mandat de Commissaire de M. le Baron C. Goffinet, qui ne peut être soumis actuellement à réélection.

Nous avons convoqué une assemblée générale extraordinaire qui se tiendra à l'issue de notre assemblée ordinaire de février, à l'effet de procéder à la nomination d'un Commissaire. Comme vous le savez, c'est l'assemblée ordinaire de novembre ou une assemblée extraordinaire qui, aux termes des statuts, décident des nominations à faire; mais, étant données les circonstances, nous avons estimé que, pour éviter un trop long sursis, il convenait de saisir l'occasion de la réunion annuelle de nos actionnaires, pour tenir une assemblée extraordinaire, en vue de pourvoir au remplacement du regretté Comte John d'Oultremont, Commissaire décédé.

Deux de nos agents, MM. Emile Wenderickx et Gaston Renard, sont morts pour la Patrie au cours de l'année 1917. Nous leur conserverons un pieux souvenir.

Bruxelles, le 18 janvier 1918.

Le Secrétaire,
Aug. CALLENS.

Le Gouverneur,
Jean JADOT.

RAPPORT DU COLLÈGE DES COMMISSAIRES

MESSIEURS,

Qu'il nous soit permis, avant de vous faire rapport, de nous associer aux regrets exprimés par la Direction, à l'occasion du décès de nos dévoués collègues, le Comte John d'Oultremont et M. Edouard Vander Linden.

M. Vander Linden remplissait les fonctions de Commissaire depuis vingt-quatre ans, et le Comte d'Oultremont depuis vingt-trois ans.

Durant cette longue période, nos regrettés collègues ont fait preuve, dans l'accomplissement de leur mandat, d'une haute compétence et d'une activité qui ne s'est jamais démentie. Leur amabilité et leur parfaite correction rendaient leurs relations des plus agréables.

Nous conserverons d'eux un souvenir reconnaissant et ému.

Lors des réunions mensuelles du Conseil Général, la situation de la Société a été régulièrement exposée.

Conformément aux dispositions statutaires, nous avons procédé à l'examen des comptes et inventaires, suivant le mode approuvé par vous et défini dans nos rapports antérieurs, ainsi qu'à la vérification des Bilan et Compte de Profits et Pertes pour l'exercice 1917.

Cette dernière vérification a compris le contrôle, par justification partielle, des effets en portefeuille, des titres appartenant tant à la Société Générale qu'à des tiers, et des comptes courants.

Nous avons constaté la concordance parfaite entre les écritures sociales d'une part et les articles du Bilan et du Compte de Profits et Pertes d'autre part.

Les nombreuses annexes du Bilan ont été examinées également, ainsi que les procès-verbaux des vérifications auxquelles la Direction a elle-même procédé en vue du Bilan.

Nous avons l'honneur de vous proposer l'approbation du Bilan et du Compte de Profits et Pertes, et la répartition d'un dividende de 100 francs par action que ces comptes comportent.

La Société Générale a continué à participer largement aux œuvres d'assistance et d'entraide que la situation actuelle a fait naître.

Le seul espoir que nous puissions formuler est que cette année voie la fin de la guerre et l'union de toutes les énergies pour la reconstitution du capital industriel, et la reprise du travail pacifique de la nation.

LES COMMISSAIRES :

Le Président : B^{on} A. d'HUART.

C^{te} DE BAILLET-LATOUR.

L. HAMOIR.

C^{te} T'KINT DE ROODENBEKE.

C^{te} J. DE MERODE.

E. SOLVAY.

Le Rapporteur :

PIERRE CAPOUILLETT.

BILAN

ARRÊTÉ AU 31 DÉCEMBRE 1917

BILAN ARRÊTÉ AU

N° D'ORDRE DU BILAN		ACTIF	
actuel.	de 1916.		
1	1	Encaisse du Trésor et comptes courants à la Banque Nationale et au Département d'Emission Fr.	116,324,004 68
2	2	Portefeuille d'effets	79,098,925 41
3	3	Dépôts à terme chez les Correspondants	1,200,000 »
4	4	Comptes courants avec Banques patronnées	1,296,972 01
5	5	Id. avec Sociétés } patronnées } agréées	68,167,520 37 15,824,744 68
6	6	Id. avec correspondants pour Recouvrements	3,056,955 54
7	7	Id. avec correspondants de Change	31,627,668 87
8	8	Id. Divers et Comptes d'ordre	297,163,325 22
9	9	Prêts sur effets publics	4,951,981 70
10	10	Comptes courants avec nantissements	29,485,449 86
11	11	Fonds publics } nationaux } étrangers	22,580,000 » 4,022,500 »
12	12	Bons Interprovinciaux pour les Contributions de Guerre	82,738,188 46
13	14	Actions de diverses Sociétés	195,418,783 50
14	15	Participations financières	25,237,148 68
15	16	Liquidations diverses	173,885 29
16	17	Immeubles à Bruxelles et à Anvers et mobilier	2,000,000 »
17	18	Dépôts volontaires à découvert . fr. 1,680,569,120 »	1,690,588,720 »
18	19	Dépôts volontaires cachetés . . . » 10,019,600 »	169,169,901 » 11,153,350 »
19	20	Titres à livrer	1,854,187,122 75
20	21	Divers dépôts de garanties	Pour mémoire.
21	22	Actif du Département d'Emission	
22	23	Cautionnements statutaires (dépôts)	
			Fr. 4,705,467,148 02

Arrêté en séance du Conseil de la Direction du 4 janvier 1918.

*Le Vice-Gouverneur,
Bon JANSSEN,*

*Les Directeurs,
A. SERRUYS,
E. FRANCQUI, ED. DE BRABANDER.*

*Le Gouverneur,
JEAN JADOT.*

*Le Secrétaire,
AUG. CALLENS.*

31 DÉCEMBRE 1917

N° D'ORDRE DU BILAN		PASSIF	
actuel.	de 1916.		
1	1	Actionnaires pour 31,000 actions de 500 florins . . . Fr.	32.804,232 80
2	2	Fonds de réserve au 31 décembre 1849	31,000,000 »
3	3	Nouveau fonds de réserve. Solde de 1915 fr. 38,039,262 14	
4		Quinze pour cent des bénéfices de 1916. 560,958 58	
			38,600,220 72
5	5	Obligations émises	75,643,500 »
6	6	Obligations 3 p. c. Manufactures de Glaces, etc.	957,500 »
7	7	Obligations 3 p. c. S ^e t des ch. de fer Nord de la Belgique.	17,526,500 »
8	8	Caisse d'épargne	47,905,283 95
9	9	Caisse d'épargne, Compte d'intérêts.	1,334,914 26
10	10	Comptes courants avec Banques patronnées	82,311,666 07
11	11	Id. avec Sociétés } patronnées	9,790,961 34
		} agréées	26,191,601 73
12	12	Id. avec correspondants pour Recouvre- ments	1,739,397 40
13	13	Id. avec correspondants de Change	8,050,142 82
14	14	Id. Divers et Comptes d'ordre	227,517,338 51
15	15	Id. de Dépôt.	375,255,070 78
16	16	Déposants (comptes titres)	1,690,588,720 »
17	17	Propriétaires de titres à livrer.	169,169,901 »
18	18	Divers déposants de garanties.	11,153,350 »
19	19	Passif du Département d'Emission.	1,854,187,122 75
20	20	Cautionnements statutaires (déposants)	Pour mémoire
21	21	Profits et Pertes fr. 5,379,623 89	
		Intérêts 5 p.c payés aux actionnaires » 1,639,900 »	3,739,723 89
			Fr. 4,705,467,148 02

Vu et vérifié par les Commissaires, réunis en Comité.

Baron ALF. d'HUART, Président, Comte DE BAILLET-LATOUR,
L. HAMOIR, Comte t'KINT DE ROODENBEKE, Comte JEAN DE MERODE,
E. SOLVAY.

P. CAPOUILLET, Rapporteur.

**COMPTE
DE
PROFITS ET PERTES**

BILAN DE 1917

COMPTE DE PROFITS

DÉBIT.

ART. 1 ^{er}	Frais d'administration	fr.	2,475,021 22
2	Intérêts sur obligations		2,361,800 43
3	Service des obligations 3 p. c. de l'ancienne Société des Manufactures de Glaces, etc.		29,490 »
4	Service des obligations 3 p. c. de la Société des Chemins de fer du Nord de la Belgique		531,682 50
5	Intérêts sur dépôts à la Caisse d'Epargne		1,355,805 60
6	Id. en comptes courants avec Sociétés { patronnées agrées		343,020 43 650,399 64
7	Id. id. avec Banques Patronnées		265,069 76
8	Id. id. pour Recouvrements		49,525 60
9	Id. id. de Change		69,459 71
10	Id. id. de Dépôt		2,779,370 43
11	Id. bonifiés en comptes de quinzaine		1,993,863 60
12	Id. en comptes courants Divers		220,303 05
13	Pensions Viagères		9,663 71
14	Contributions { à l'Etat . . . { Patente . . . fr. 189,596 » à la Province { Autrescontributions. » 27,858 24 et à la Ville { Patente . . . » 189,596 » de Bruxelles. { Autres taxes . . . » 25,754 89		432,805 13
15	Amortissement sur Participations Financières		2,300,000 »
16	Œuvre du Comité National de Secours et d'Alimentation		285,000 »
17	Ambulance du Palais du Roi		15,000 »
18	Subsides aux Œuvres de Secours aux Soldats prisonniers de guerre, aux ouvriers en Allemagne et aux Invalides de la guerre		36,000 »
19	Subside au Comité de Secours - Aide aux Employés et Voyageurs de Commerce		2,000 »
Bénéfice	Intérêts payés aux actionnaires . fr. 1,639,900 » Solde à répartir: fr 3.739 723.89: 15 p. c au Fonds de Réserve . . » 560,958 58 Dividende de fr. 100 par action. . » 3 100,000 » Tantième à la Direction. . . . » 63,265 31 Au Fonds de Bienfaisance . . . » 15,500 »		5,379,623 89
	TOTAL. . . fr.		21,584,904 70

ET PERTES DE 1917.

CRÉDIT.

DÉPARTEMENT D'ÉMISSION

BILAN

ARRÊTÉ AU 31 DÉCEMBRE 1917

DÉPARTEMENT

BILAN ARRÊTÉ AU

ACTIF

	Or	fr.	1,215,250	"
	Écus		1,812,715	"
Encaisse	Argent divisionnaire		8,337	"
	Nickel, billon et divers		1,239 41	
	Monnaies allemandes		33,792,814	22
	Avoir à l'étranger		522,676,989	69
	Prêts sur avoir à l'étranger		93,012,227	54
	Prêts sur valeurs nationales		2,603,052	"
	Prêts sur Bons des Provinces Belges		480,000,000	"
	Effets sur la Belgique		120,968,973	08
	Mobilier		12,570	45
	Intérêts acquis sur avoir à l'étranger		615,664	37
	Intérêts acquis à recevoir		28,215,752	45

Comptes d'ordre :

Nantissements de prêts	505,689,217	23
Dépôts à découvert	11,720,000	"
Valeurs déposées en garantie	51,842,320	31

Fr. 1,854,187,122 75

D'ÉMISSION

— 25 —

31 DECEMBRE 1917

PASSIF

Billets de Banque	Emission à ce jour	fr. 1,151,179.000	»
	Billets dans les caisses	35,096,673	»
	Billets en circulation	fr.	1,116,082,327
Comptes courants			129,944,558 91
Intérêts des Bons des Provinces Belges			28,200,000 »
Réescompte sur le premier trimestre de 1918			216,887 »
Administration civile impériale allemande :			
1 ^o Produit de l'Escompte et des Prêts excé- dant 3 1/2 p. c.	fr.	44,127 32	1,021,812 30
2 ^o 1/8 p. c. sur la circulation moyenne des billets pendant le 4 ^e trimestre 1917		977,684 98	
Profits et Pertes, solde au 31 décembre 1917, à reporter			9,470,000 »

Comptes d'ordre :

Déposants de Nantissements		505,689,217 23
Déposants à découvert		11,720,000 »
Déposants de valeurs en garantie		51,842,320 31
	Fr.	1,854,187,122 75

DÉPARTEMENT D'ÉMISSION

COMPTÉ DE PROFITS ET PERTES

BILAN DE 1917

DOIT

COMPTE DE PROFITS ET PERTES

Escompte :

Réescompte du Portefeuille Belge :

1 ^{er} trimestre 1917	fr. 151,468 70	
2 ^{me} id.	» 260,782 33	
3 ^{me} id.	» 278,347 80	
4 ^{me} id.	» 211,280 20	901,879 03

Intérêts de prêts :

Réescompte des Prêts sur valeurs nationales :

1 ^{er} trimestre 1917	fr. 6,010 15	
2 ^{me} id.	» 6,695 80	24,764 45
3 ^{me} id.	» 6,451 70	
4 ^{me} id.	» 5,606 80	

Frais Généraux :

Frais généraux pour le :

1 ^{er} trimestre 1917	fr. 288,120 30	
2 ^{me} id.	» 85,010 96	
3 ^{me} id.	» 83,981 30	
4 ^{me} id.	» 88,122 82	

545,235 38 988,079 38

Frais généraux de fabrication des billets pour le :

1 ^{er} trimestre 1917	fr. 10,000 »	
2 ^{me} id.	» 150,192 »	
3 ^{me} id.	» 10,000 »	
4 ^{me} id.	» 272,652 »	

442,844 » 988,079 38

A l'Administration civile impériale allemande :

Produit de l'Escompte et des Prêts excédant 3 1/2 p. c. :

1 ^{er} trimestre 1917	fr. 55,103 61	
2 ^{me} id.	» 71,228 08	
3 ^{me} id.	» 51,151 02	
4 ^{me} id.	» 44,127 32	

221,610 03 3 548,527 18

1/8 p. c. sur la circulation moyenne des billets :

1 ^{er} trimestre 1917	fr. 707,493 39	
2 ^{me} id.	» 777,574 70	
3 ^{me} id.	» 864,164 08	
4 ^{me} id.	» 977,684 98	

3,326,917 15 9,470,000 »

Profits et Pertes :

Solde au 31 décembre 1917, à reporter.

TOTAL . . . fr. 14,983,250 04

D'ÉMISSION

— 29 —

ARRÊTÉ AU 31 DECEMBRE 1917

AVOIR

Solde reporté du 31 décembre 1916	9,400,000	»
Escompte :		
Produit brut du :		
1 ^{er} trimestre 1917 fr.	594,597 23	
2 ^{me} id. »	841,971 90	3,185,131 40
3 ^{me} id. »	891,460 86	
4 ^{me} id. »	857,101 41	
Intérêts de Prêts :		
Intérêts reçus pendant le		
1 ^{er} trimestre 1917 fr.	568,598 92	
2 ^{me} id. »	594,511 97	2,347,318 64
3 ^{me} id. »	582,635 04	
4 ^{me} id. »	601,572 71	
Droits de Garde :		
Droits de garde perçus pendant le		
4 ^{me} trimestre 1917.	800	»
TOTAL . . . fr.	14,933,250 04	

ANNEXES

État du portefeuille des Fonds publics.

(Article 11 de l'Actif.)

FONDS PUBLICS NATIONAUX.		Fr.
Dette Belge, 3 p. c., 1 ^{re} série . . . fr.	2,000,000 à 65 % fr.	1,300,000 »
Dette Belge, 3 p. c., 2 ^e série . . . »	6,000,000 » 65 %	3,900,000 »
Bons du Trésor Belge, 4 p. c. au 1 ^{er} août 1917 »	9,000,000 » 100 %	9,000,000 »
Bons du Trésor Congolais, 5 p. c. au 1 ^{er} mars 1916 »	8,380,000 » 100 %	8,380,000 »
		22,580,000 »
FONDS PUBLICS ÉTRANGERS.		
Dette Consolidée Anglaise, 2 $\frac{1}{2}$ p. c (1) £st.	200,000 » 55 % fr.	2,750,000 »
Dette Allemande, 3 p. c. (2) . . . Mk.	1,000,000 » 55 %	687,500 »
Dette Autrichienne convertie 4 p. c, 1868 (mai-nov.) (3) . . Kr.	500,000 » 55 %	206,250 »
Dette Autrichienne convertie 4 p. c, 1868 (janv.-juil.) (3) . . »	500,000 » 55 %	206,250 »
Bons du Trésor Autrichien, 4 $\frac{1}{2}$ p. c. (3) . . »	230,000 » 100 %	172,500 »
		4,022,500 »

(1) Au change de fr. 25 » la Livre St.

(2) Au change de fr. 1.25 le Mark.

(3) Au change de fr. 0.75 la Couronne.

État du Portefeuille des Actions de diverses Sociétés.

(Art. 13 de l'Actif.)

9.938	actions de 500 fr. de la Compagnie du Chemin de fer Central Aragon (actions privilégiées)	à fr. 500 »	4,969,000 »
9,800	» de la Compagnie du Chemin de fer Central Aragon (actions ordinaires). à fr.	500 »	4,900,000 »
62	» de la Compagnie du Chemin de fer Central Aragon (actions de jouissance) à fr.	25 »	1,550 »
10,000	» 250 » de la Société des Chemins de fer du Tessin (actions privilégiées) à fr.	300 »	3,000,000 »
20.000	» 250 » de la Société des Chemins de fer du Tessin (actions ordinaires) à fr.	75 »	1,500,000 »
16,807	» 200 Fl.A. de la Société du Chemin de fer Vienne-Aspang, à fr.	387.50	6,512,712.50
3,367	» 200 Fl.A. de la Société Austro-Belge de Chemins de fer (135 Fl.A. versés). à fr.	200 »	673.400 »
500	» 1,000 fr. de la Société Belge de Chemins de fer en Chine, à fr.	1000 »	500,000 »
1.500	» 1,000 » de la Compagnie du Chemin de fer du Bas-Congo au Katanga. . . . à fr.	1000 »	1,500,000 »
13.308	» 500 » de la Compagnie Générale de Chemins de fer dans la Province de Buenos-Ayres, accompagnées de 4,800 droits de souscription. . . . à fr.	150 »	1,996,200 »
	A reporter. . . . fr.		25,552,862.50

		Report. . . . fr.	25,552,862 50
700 actions de 500 fr. de la Société Orientale de Chemins de fer et de Travaux Publics (150 fr. versés) à fr.	150 »	105,000 »	
17,745 » de 250 » de la Compagnie Générale de Chemins de fer Secondaires à fr.	525 »	9,316,125 »	
1,169 » 100 » de la Compagnie Auxiliaire Internationale de Chemins de fer (actions privilégiées) à fr.	200 »	233,800 »	
3,260 » de la Compagnie Auxiliaire Internationale de Chemins de fer (actions privilégiées amorties). fr.	50 »	163,000 »	
7,975 » 100 » de la Compagnie Générale de Tramways de Buenos-Ayres (actions de capital) à fr.	100 »	797,500 »	
25 parts de fondateur de la Compagnie Générale de Tramways de Buenos-Ayres à fr.	100 »	2,500 »	
30,000 actions de 100 fr. de la Compagnie Mutuelle de Tramways (actions de capital). à fr.	100 »	3,000,000 »	
600 » ($\frac{1}{3,000}$) de la Société du Charbonnage d'Hornu et Wasmes à fr.	5,000 »	3,000,000 »	
600 » 1,000 fr. de la Société des Produits à Flénu à fr.	3,000 »	1,800,000 »	
2,000 » 1,000 » de la Société des Charbonnages du Levant du Flénu à fr.	3,000 »	6,000,000 »	
2,200 » 1,000 » de la Société des Charbonnages de Monceau-Fontaine. à fr.	3,300 »	7,260,000 »	
4,100 » 500 » de la Société des Charbonnages Réunis, à Charleroy. à fr.	740 »	3,034,000 »	
1,013 » ($\frac{1}{4,745}$) de la Société des Charbonnages du Gouffre, à fr.	1,450 »	1,468,850 »	
			<hr/>
	A reporter. . . . fr.	61,733,637 50	

		Report. . . . fr.	61,733,637 50
500 actions de 500 fr. de la Société du Charbonnage du Bois d'Avroy à fr.	500 »	250,000 »	
1,400 » 500 » de la Société des Charbonnages Unis de l'Ouest de Mons. . . . à fr.	400 »	560,000 »	
2,588 » 500 » de la Compagnie de Charbonnages Belges . . . à fr.	400 »	1,035,200 »	
2,000 » 500 » de la Société du Charbonnage de Marcinelle-Nord à fr.	500 »	1,000,000 »	
960 » 500 » de la Société du Charbonnage du Nord du Rieu-du-Cœur à fr.	725 »	696,000 »	
361 » 500 » de la Société des Charbonnages de Beiringen, à fr.	500 »	180,500 »	
1,997 » 500 » de la Société des Charbonnages de Beiringen (400 fr. versés) . . . à fr.	400 »	798,800 »	
1,800 » 250 » de la Société des Charbonnages André Dumont-sous Asch à fr.	250 »	450,000 »	
13,817 » 250 » de la Société des Charbonnages André Dumont-sous Asch (245fr.vers.) à fr.	245 »	3,385,165 »	
1,500 » 500 » de la Société des Aciéries d'Angleur. . . . à fr.	890 »	1,335,000 »	
13,250 » 250 R de la Société Métallurgique Russo-Belge . à fr.	1,200 »	15,900,000 »	
2,000 act. (diximes de 80 fr.) de la Société des Mines et Fonderies de Zinc de la Vieille-Montagne à fr.	825 »	1,650,000 »	
780 » 500 fr. de la Société des Usines de Nickel de la Nèthe à fr.	500 »	390,000 »	
390 » 100 \$ de la « United States Nickel Company » . à fr.	500 »	195,000 »	
780 » 500 fr. de la Société des Hauts-Fourneaux de Nouméa à fr.	500 »	390,000 »	
 A reporter . . . fr.			 89,949,302 50

		Report . . . fr.	89,949,302 50
390 actions de 500 fr. de la Compagnie Navale de l'Océanie . . . à fr.	500 »	195,000 »	
1,867 " 500 " de la Compagnie Belge Maritime du Congo à fr.	550 »	1,026,850 »	
3,450 " 1,000 " de la Compagnie de Carbonisation et de Récuperation de sous-produits " Procédés Evence Coppee ". à fr.	1,000 »	3,450,000 »	
5,600 " 500 " de la Société des Cristalleries du Val-Saint-Lambert à fr.	800 »	4,480,000 »	
634 " 500 " de la Société des Verrières de Mariemont à fr.	500 »	317,000 »	
1,700 " 500 " de la Compagnie Générale Auxiliaire d'Entreprises Électriques (actions privilégiées) . . à fr.	500 »	850,000 »	
5,000 " de la Compagnie Générale Auxiliaire d'Entreprises Électriques (actions ordinaires) . . à fr.	25 »	125,000 »	
1,100 " 500 " de la Société « Imatra » (350 fr. versés) . . . à fr.	350 »	385,000 »	
2,200 " de la Société « Imatra » (actions ordinaires) pr mémoire		»	
2,365 " 100 " de la Compagnie Électrique Anversoise . à fr.	139 »	328,735 »	
610 " de la Compagnie Électrique Anversoise (act. de jouissance) . . . à fr.	25 »	15,250 »	
4,787 " 100 " de la Société anonyme d'Électricité de l'Escaut, à fr.	108 »	516,996 »	
2,000 " de la Société anonyme d'Électricité de l'Escaut (actions de dividende) à fr.	25 »	50,000 »	
800 " 500 " de la Société des Manufactures Royales de Corsets P. D. (actions privil.) à fr. (Ex-répart. de 400 fr.)	100 »	80,000 »	
<i>A reporter. . . . fr.</i>			<hr/> 101,769,133 50

				Report. . . . fr.	101,769,133 50
212	actions de 500 fr.	de la Société de Merbes-le-Château	à fr.	600 »	127,200 »
600	»	1,000 » de la Société Linière Gantoise	à fr.	1,000 »	600,000 »
800	»	500 » de la Société Internationale de Régie coïntérésée des Tabacs au Maroc (250 fr. versés)	à fr.	250 »	200,000 »
200	parts de fondateur	de la Société Internationale de Régie coïntérésée des Tabacs au Maroc	à fr.	25 »	5,000 »
22,650	actions de 100 fr.	de la Société « Union Minière du Haut-Katanga »	à fr.	160 »	3,624,000 »
1,500	»	500 » de la Société Minière du Canada (actions de capital, série A)	à fr.	500 »	750,000 »
1,500	»	500 » de la Société Minière du Canada (actions de capital, série B), (libérées de 425 francs)	à fr.	425 »	637,500 »
1,500	»	de la Société Minière du Canada (actions de dividende)	à fr.	25 »	37,500 »
27,000	»	125 » de la Compagnie Immobilière de Belgique	à fr.	125 »	3,375,000 »
560	»	500 » de la Société des Faubourgs de Bruxelles. (Ex-repart. de 300 fr.)	à fr.	150 »	84,000 »
25,000	»	500 » de la Banque d'Anvers	à fr.	500 »	12,500,000 »
10,000	»	500 » de la Banque de Gand	à fr.	500 »	5,000,000 »
19,780	»	500 » de la Banque Générale de Liège	à fr.	500 »	9,890,000 »
6,000	»	500 » de la Banque Centrale de la Sambre	à fr.	500 »	3,000,000 »
4,200	»	500 » de la Banque Centrale de la Sambre (100 fr. versés)	à fr.	100 »	420,000 »
				A reporter. . . . fr.	142,019,333 50

			Report. . . fr.	142,019,333 50
4,670	actions de 500 fr. de la Banque du Hainaut.	à fr.	500 »	2,335,000 »
5,487	» 500 » de la Banque du Hainaut (100 fr. versés) . . . à fr.		100 »	548,700 »
5,800	» 500 » de la Banque Générale du Centre.	à fr.	500 »	2,900,000 »
4,000	» 250 » de la Banque Centrale Tournaisienne . . . à fr.		250 »	1,000,000 »
5,065	» 300 » de la Banque de Verviers à fr.		300 »	1,519,500 »
2,000	» 500 » de la Banque Centrale de Namur à fr.		500 »	1,000,000 »
5,000	» 500 » de la Banque de Courtrai à fr.		500 »	2,500,000 »
4,933	» 250 » de la Banque Centrale de la Dyle à fr.		250 »	1,233,250 »
4,000	» 500 » de la Banque de la Flandre Occidentale (200 fr. versés) à fr.		200 »	800,000 »
3,000	» 500 » de la Banque de Roulers-Thielt (400 fr. versés). à fr.		400 »	1,200,000 »
600	» 500 » de la Banque Centrale de la Meuse à fr.		500 »	300,000 »
2,000	» 500 » de la Banque de Huy à fr.		500 »	1,000,000 »
3,000	» 500 » de la Banque Centrale de la Dendre à fr.		500 »	1,500,000 »
975	» 500 » de la Banque Centrale du Limbourg. à fr.		500 »	487,500 »
3,419	» 500 » de la Banque Générale d'Ostende (150 fr. versés). à fr.		150 »	512,850 »
400	» 500 » de la Banque Centrale de Maubeuge. à fr.		500 »	200,000 »
5,600	» 500 » de la Banque Centrale de Maubeuge (125 fr. versés). à fr.		125 »	700,000 »
A reporter . . . fr.				161,756,133 50

		Report. . . . fr.	161,756,133 50
8,000 actions de 500 fr. de la Banque de l'Union Anversoise (100 fr. versés) à fr.	100 »	800,000 »	
9,880 » 500 » de la Société anonyme Union Financière et Industrielle Liégeoise (100 fr. versés) à fr.	100 »	988,000 »	
3,900 » (1/115,000 ^e) de la Banque d'Outremer (actions de capital). à fr.	500 »	1,950,000 »	
11,768 » 500 » de la Banque Belge pour l'Étranger à fr.	500 »	5,884,000 »	
720 » 500 » de la Banque du Congo Belge (100 fr. versés). à fr.	100 »	72,000 »	
18,000 » 500 » de la Banque de l'Union Parisienne à fr.	500 »	9,000,000 »	
2,150 » 500 » de la Banque d'État du Maroc (375 fr. versés) à fr.	375 »	806,250 »	
5,600 » 100 M.A. de la Wiener Lombard-und Escompte-Bank, à fr.	200 »	1,120,000 »	
10,227 » 10 £ st de l'Anglo-South American Bank, Limited (£ st 5 versées) à fr.	200 »	2,045,400 »	
6,400 » 1,000 fr. de la Société du Crédit Foncier de Belgique (100 francs versés). à fr.	430 »	2,752,000 »	
4,000 » 1,000 » de la Société Hypothécaire Belge-Américaine (actions de capital) à fr.	1,000 »	4,000,000 »	
300 » de la Société Hypothécaire Belge-Américaine (act. de dividende). à fr.	50 »	15,000 »	
10,800 » 500 » de la Banque Hypothécaire Franco-Argentine (fr. 125 versés), accompagnées de 3,600 droits de souscription . . . à fr.	125 »	1,350,000 »	
600 » 1,000 » de la Société Belge de Crédit Maritime (200 fr. versés) à fr.	200 »	120,000 »	
	A reporter . . . Fr.	192,658,783 50	

		Report.	fr.	192,658,783 50
500 actions de 1,000 fr. de la Société « Crédit Maritim	et Fluvial de Belgique » (200 fr. versés), à fr.	200	»	100,000 »
3,000 » 500 » de la Banque Italo-Belge	(250 francs versés) à fr.	250	»	750,000 »
3,820 » 500 » de la Société de Mutualité Coloniale . . . à fr.	500	»		1,910,000 »
Fr.				195,418,783 50